

DU 1^{er} AU 8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles dans la Fonction publique



JE VOTE
la
CGT
FERC
sup



En 2023, le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène Santé et Conditions de Travail (CHSCT) de l'ENS de Lyon vont disparaître pour être remplacés par une seule instance, le Comité Social d'Administration (CSA). Une « formation spécialisée » du CSA reprendra les prérogatives du CHSCT (santé, sécurité et conditions de travail au sens large).

Au CSA de l'Ens de Lyon

Liste CGT FERC Sup

Soutenue par Sud et Snesup FSU

BIATSS, enseignant·es-chercheur·es, doctorant·es, enseignant·es, chercheur·es - titulaires et contractuel·les

Rapide bilan de mandat 2018-2022 des élu·es CGT au CT et au CHSCT de l'Ens de Lyon :

- Syndicat majoritaire depuis les deux dernières élections professionnelles
- Présence active dans toutes les instances pour défense des droits des travailleur·ses
- Information régulière et CR sur toutes les actualités et les mandats
- Renégociation du Rifseep à la hausse pour les B et C avec effet rétroactif et application d'un montant forfaitaire en cas de changement de grade
- Obtention de primes de fin d'année égalitaires (500 net en 2020 et 600 brut en 2021)
- Négociation pour application télétravail pour les personnels à temps partiel, pour des personnes enceintes ou pour raisons de santé
- Lutte contre l'inaction de l'école à s'emparer de la problématique des VSS (rapport de l'inspection générale) qui a abouti à la mise en place de la cellule d'action et du dispositif de prévention.
- Dénonciation du passage en force de l'Idex sans concertation des agents
- Accompagnement de dizaines de collègues pour défendre leurs droits
- Engagement et présence à toutes les instances pendant la période du Covid, afin de défendre la santé et la sécurité des personnels.

*Avec la CGT,
changeons de cap !*

QUI VOTE ? Tous les agents exerçant leurs fonctions à l'ENS de Lyon

Personnels titulaires ou contractuels, ITRF, AENES, personnels des bibliothèques, enseignant-es, enseignant-es-chercheur-es de l'université, ITA et chercheurs des UMR rattachées à l'établissement).

Des élu.es CGT FERC Sup au CSA de l'ENS de LYON

Camille BORNE technicienne – service Dunes	Daniel BARBAR, ingénieur de recherche – agence comptable
Férouze GUITOUN technicienne - centre Max Weber - HISOMA	Véronique DRIGUZZI, attachée d'administration – service concours VPE
Fabrice BESNARD chercheur Inrae - RDP	Sabrina CHATTI, secrétaire d'administration - IFé
Clément LUY doctorant - Triangle	Delphine GALIANA, Maîtresse de conférences - CIRI
Ludivine VAGNEUR bibliothécaire – bibliothèque Diderot	Amel CHERNI, adjointe technique - DMG
Sylvain PICHAT maître de conférences – Géologie LGL -TPE	Cédric GUILLAUD, ingénieur d'étude - DSI
Émile BOUVIER assistant ingénieur - Persée	Natacha PORTIER maîtresse de conférences - LIP
Amine MARRAKCHI chercheur CNRS - UMPA	Fabien MONGELARD, maître de conférences - LBMC
Denise AUBERT ingénieure de recherche Inrae - IGFL	Claude GAUTIER professeur d'université - Triangle
Maud INGARAO ingénieure d'étude - IHRIM	Jean-Christophe ANGAUT maître de conférences - Triangle

VOTEZ, faites voter pour des représentant.es CGT FercSup qui interviendront pour de meilleures conditions de travail !

- Une politique des emplois orientée vers la titularisation des non-titulaires et vers l'amélioration des conditions de travail.
- Des primes revalorisées et identiques par corps et grades, contre toutes les formes de rémunération au mérite (RIFSEEP, RIPEC) qui individualisent les salaires et discriminent les personnels.
- De meilleures conditions de travail pour éviter les rotations et les surcharge de travail dans les services, départements et laboratoires.
- Le respect des instances.
- L'égalité salariale et de déroulement de carrière, contre les violences sexistes et sexuelles, contre toutes les discriminations.
- L'accès de droit au télétravail sur la base du volontariat avec les moyens afférents, la formation des encadrants pour garantir la cohésion des collectifs.
- Le respect de l'obligation de notre employeur de garantir notre santé et notre sécurité, pour des moyens accordés à la médecine de prévention.
- Une action sociale financée à hauteur de 1% de la masse salariale et gérée par vos élu-es.
- Une politique de formations tout au long de la vie qui promeut la montée en qualifications.



Élections professionnelles
du 1er au 8 décembre 2022
Dans les établissements
d'Enseignement supérieur et de Recherche